

vrs»vering

Nous sommes **»vering**

Notre métier est la gestion des risques en matière industrielle et commerciale. Notre expérience est nourrie par les parcours et les expertises pointues des membres de notre équipe reconnus dans leurs secteurs d'activité. Fort de ces compétences, nous pouvons intervenir sur l'ensemble de vos sinistres d'entreprises, risques techniques et majeurs. Notre signature est la combinaison vertueuse de l'excellence et de l'innovation perpétuelle.

Vering couvre 4 domaines d'expertise :



Bâtiment
et génie civil



Matériel
et risques techniques



Marchandises
et pertes d'exploitation



Responsabilité
civile

»vering : une entreprise de dimension humaine à l'échelle internationale

La confiance est au cœur des valeurs de notre société, condition *sine qua non* de la relation établie avec vous. Nos experts ont un grand sens de l'écoute et déploient les méthodes d'analyse les plus appropriées et les moyens les plus innovants pour apporter des solutions développées spécifiquement pour vos besoins.

Quelle que soit la nature de vos sinistres, la localisation de votre risque dans le monde, votre projet à développer, votre interlocuteur sera en mesure de vous délivrer le même climat de confiance, la même réactivité et la même qualité de service propre à toutes nos équipes.

»vering : une vision originale du métier soutenue par 3 piliers

Le mode projet : pour que l'analyse de chaque spécialiste contribue à une solution globale.

L'innovation : pour que la technologie soit au service de solutions inédites.

L'international : pour couvrir les besoins de nos clients sur tous leurs territoires d'activités.

»vering : une marque d'excellence

Notre esprit entrepreneurial, notre dimension humaine, notre exigence sont pour vous l'assurance d'obtenir le meilleur du conseil et de l'accompagnement haut de gamme.

La recherche de l'excellence est l'empreinte de Vering.

VERING est forte d'une équipe de spécialistes expérimentés et reconnus partageant une même ambition d'excellence. Tous disposent de compétences de haute technicité au service de nos 4 domaines d'intervention. Sur l'ensemble de l'hexagone et à l'international, ils sont à même de délivrer un conseil à haute valeur ajoutée et un accompagnement dans la mise en œuvre des solutions sur mesure.



Bâtiment et génie civil



Matériel et risques techniques



Marchandises et pertes d'exploitation



Responsabilité civile

Olivier Boniface

Franck Boussard

Jean-Denis Cotte

François Estrade

Philippe Etienne

Olivier Gloux

Yann Guichon

Hubert Rousseau

Michel Stagnara

Philippe Stofft

Jérôme Buchet

Jean-Philippe Castory

Olivier Cretinon

Cyril Frigant

Tancrede Stagnara

Jérémy Walter-Martin

Olivier Boniface

Jean-Denis Cotte

Olivier Cretinon

Michel Stagnara

Tancrede Stagnara

Pierre Verilhac

Emmanuel Villette

Roland Desponges

Walter Goubet

Yann Guichon

Pascal Robbe

Eric Sanchez



- Expert de formation Ingénieur ou Architecte
- Expert FUEDI ELAE Agréé APSAD ou certifié EEA par le CNPP
- Expert FUEDI NLAE Technicien Expert
- Expert ayant suivi une formation juridique ou financière (Type HEC ou Troisième cycle juridique ou financier)
- Expert certifié construction par le CSTB et/ou expert CRAC



DÉPARTEMENT

MATÉRIEL ET RISQUES TECHNIQUES

UNE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS SPÉCIALISÉS

Le département Matériel et Risques Techniques est constitué de profils spécialisés dans le domaine de la mécanique, l'électronique, les processus industriels, l'informatique, l'automatisme.

Nos compétences techniques permettent de déterminer efficacement la cause du dommage, d'évaluer les solutions réparatoires possibles avec l'aide de partenaires spécialisés, et d'identifier les recours envisageables.

UN ESPACE D'INTERVENTION OUVERT À L'INTERNATIONAL

Grâce à la pluralité des profils techniques de nos experts et de leurs expériences, nous intervenons dans de nombreux domaines en mobilisant les meilleurs talents dans les champs d'expertise requis.

Nos experts polyglottes traitent l'ensemble de vos sinistres en France ou à l'étranger et interviennent sur tous types de polices, qu'il s'agisse de contrats **Multirisque industrielle, Bris de machine, Tous Risques Chantier** ou **Montage Essai**.

UNE GRANDE PLACE À L'INNOVATION

Pour les sinistres à enjeu modéré ou en appui sur les sinistres à fort enjeu, les experts du département Matériel et Risques Techniques sont formés à l'utilisation de l'outil VisioXpert développé spécifiquement pour les expertises à distance, par visio-conférence *via* la caméra du smartphone de l'assuré.

EXEMPLES DES DOMAINES TECHNIQUES D'INTERVENTION

Éolien

Hydro-Électricité

Photovoltaïque

Machine-outil

Matériel de chantier

Informatique

Machine de process

« Sur des équipements de plus en plus complexes et technologiques, une équipe de spécialistes, c'est le gage de l'identification fine des causes de sinistres et des solutions de réparation envisageables. »

Jérémy WALTER-MARTIN

Département Matériel et Risques Techniques

« Le travail en mode projet avec l'expert Perte d'exploitation permet d'isoler la solution de réparation la plus efficace, techniquement et économiquement parlant. »

Olivier CRETINON

Département Matériel et Risques Techniques





DÉPARTEMENT

MARCHANDISES ET PERTES FINANCIÈRES

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES FINANCIERS

L'expérience et la formation continue de nos experts aux évolutions de la législation fiscale et des normes comptables leur permettent d'évaluer le préjudice relatif aux marchandises endommagées, en tenant compte des sauvetages réalisés et des dépréciations structurelles, d'analyser la perte d'exploitation relative à un sinistre ou une carence de fournisseur en étudiant l'ensemble des données comptables et l'environnement macro-économique dans lequel l'entreprise évolue. L'interdisciplinarité de l'expert perte d'exploitation lui permet également d'intervenir sur le suivi des préjudices financiers dans le cadre des sinistres de responsabilité civile, en appui avec les experts techniques.

LE SENS DU CONSEIL

Notre équipe proactive s'implique dès la reconnaissance dans la mise en place d'un plan de reprise et définit une stratégie où les intérêts financiers de l'assuré rejoignent ceux de l'assureur.

UNE POSITION CENTRALE DANS LA GESTION DES SINISTRES

L'expert perte d'exploitation VERING est un véritable leader dans la gestion d'un sinistre en mode projet qui s'attache à faire concourir l'ensemble des mesures prises, quel que soit le domaine, en vue de l'optimisation du préjudice subi.

LES MAÎTRES MOTS DE L'EXPERT FINANCIER VERING

Vision globale

Implication immédiate

Conseil avisé

Leadership

« La perte d'exploitation est un préjudice à venir où l'expert peut exprimer tous ses talents pour orienter le dossier dans des solutions innovantes où sa réactivité n'est pas la moindre de ses qualités »

Tancrède Stagnara

Département Marchandises et pertes financières

« L'argent n'a pas d'idées, l'expert financier VERING est là pour donner des idées à l'argent des assureurs. »

Jean-Denis COTTE

Département Marchandises et pertes financières





DÉPARTEMENT

BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL

UNE APPROCHE GLOBALE ET PRAGMATIQUE

La recherche de cause d'un sinistre nécessite une parfaite connaissance des environnements de l'intervention. Pour baliser le spectre complet des conditions du sinistre et de ses incidences, une vision globale est nécessaire. Une méthodologie rigoureuse et des outils technologiques permettent d'isoler la cause et de comprendre sa survenue.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS SPÉCIALISÉS

L'équipe du département Bâtiment et Génie Civil est composée de spécialistes, ingénieurs et architectes, capables d'étudier les solutions techniques les plus adaptées à vos sinistres et d'en valoriser le coût. Ces spécialistes ont des compétences étendues dans les domaines de la construction et du génie civil, y compris en termes de pathologies. Des formations régulières permettent de suivre l'évolution des normes et réglementations, afin d'avoir une parfaite maîtrise de leur application.

DES INTERVENTIONS SUR MESURE

Ces compétences techniques pointues permettent de garantir une fiabilité des expertises, une efficacité et une réactivité optimales. Nos experts mettent en place les mesures conservatoires adéquates afin de limiter l'aggravation des dommages et permettent la mise en sécurité du site, tout en conservant les éléments indispensables à l'exercice des recours. En partenariat avec les experts financiers et matériels, ils étudient les solutions confortatives et réparatoires afin de limiter le coût des travaux et les délais de reconstruction.

LES SITUATIONS DE DOMMAGES

Incendie

Explosion

Dégât des eaux

Construction

Tous risques chantier

Catastrophe industrielle

Catastrophe naturelle

Sécheresse

« Ce département intègre des spécialistes techniques reconnus pour leurs expériences et leurs compétences mais également des chefs de projets proactifs gérant des équipes dédiées et interdisciplinaires pour le règlement des sinistres majeurs et complexes. »

Olivier GLOUX, Philippe STOFFT
Département Bâtiment et Génie Civil



DÉPARTEMENT

RESPONSABILITÉ CIVILE

LA GESTION DES ENVIRONNEMENTS COMPLEXES

Avec des normes constructives, environnementales et des dispositions juridiques toujours plus contraignantes, une chaîne d'approvisionnement mondialisée ainsi que des installations et des équipements de plus en plus complexes, les risques industriels se multiplient et se diversifient.

La mise en place et le suivi des procédés industriels requièrent des compétences multiples afin de maîtriser et optimiser les enjeux financiers que ne manquent pas d'impliquer les sinistres survenant dans ce contexte.

UNE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS PASSIONNÉS

Ingénieurs, techniciens et financiers, spécialistes expérimentés issus des grands domaines industriels, les collaborateurs de VERING développent un savoir-faire reconnu dans l'analyse des problèmes techniques les plus divers. Ils forment une équipe dédiée à la gestion des sinistres intéressant les garanties de Responsabilité Civile Industrielle, dans un contexte international anglophone et germanophone.

UNE GESTION PROACTIVE AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

Dès la prise en charge du dossier, ces experts, forts d'une solide expérience industrielle tant en France qu'à l'international mettent leur savoir-faire au service des assureurs et des industriels afin de déterminer et de mettre en œuvre au plus tôt, ensemble, les solutions cohérentes de gestion et de sortie de crise les plus adaptés, en s'appuyant sur les analyses techniques et juridiques pertinentes. Lors de la survenance d'un sinistre, les compagnies d'assurances, comme les industriels, attendent par ailleurs une évaluation régulière des enjeux et la mobilisation active de leurs partenaires.

DOMAINES D'INTERVENTION

Métallurgie

Corrosion

Constructions mécaniques

Machines électriques

**Énergies nouvelles
(photovoltaïque, éolien,
géothermie...)**

Pollution

Process verrier

**Industrie ferroviaire
et équipements
de chemin de fer**

« Nous fournissons à nos clients un service de qualité en analyse technico-juridique des responsabilités encourues tout en maîtrisant les enjeux financiers. »

Walter GOUBET

Département responsabilité civile

« Notre savoir-faire dans les contextes de sinistres industriels à fort enjeu se révèle aussi dans la qualité de notre rôle d'interface entre les compagnies d'assurance et leurs clients industriels. »

Pascal ROBBE

Département responsabilité civile





INTERNATIONAL

VERING a développé ses activités internationales et intervient activement comme membre dirigeant du réseau VRS ADJUSTERS.

vrs»adjusters

Les services proposés incluent l'expertise à l'étranger ou en France pour le compte d'intervenants étrangers, mais également la gestion déléguée de sinistres ou la gestion de comptes internationaux et la collecte de données de sinistres dans un contexte mondial.

EXPERTISE À L'ÉTRANGER

L'expertise à l'étranger s'articule toujours autour d'un expert référent pour coordonner la prestation et respecter les conditions du contrat, et d'un expert local qui connaît les usages du marché et la langue du pays. L'expertise à l'étranger peut se faire soit en LPS en Europe, soit par l'intermédiaire d'une cédante locale.

Dans tous les cas, elle nécessite une bonne connaissance du montage des programmes internationaux : captives, police locale, police master...

GESTION DES GRANDS COMPTES INTERNATIONAUX

La gestion des grands comptes est la base du service international pour accompagner nos clients et leurs clients partout où ils sont implantés.

Nous vous garantissons une qualité de service aux meilleurs standards internationaux, avec une grande homogénéité partout dans le monde, ainsi qu'une remontée d'information rapide et fiable qui permet aux décideurs (assureurs, courtiers, *risk managers*...) de connaître quotidiennement l'état d'avancement de leurs sinistres.

THIRD PARTY ADMINISTRATION

VERING a développé une offre de TPA (gestion déléguée des sinistres). Nous sommes en mesure d'assurer toutes les étapes de la gestion de vos sinistres directs ou en *run-off* : déclaration, qualification, expertise, règlement de l'indemnité et exercice du recours.

Les déclarations de sinistre peuvent être réalisées auprès d'un interlocuteur en langue locale, le suivi et le règlement étant réalisés via notre système d'information sécurisé en mode extranet.

Notre système assure un *reporting* en temps réel de vos dossiers (volumétrie, suivi des réserves, état d'avancement) accessible à vos équipes via l'extranet.





INNOVATION

L'innovation est au cœur du développement de VRS VERING et fait partie de nos gènes.

Nos équipes mettent à la disposition des acteurs du monde de l'assurance un ensemble exceptionnel d'outils innovants.



DRONE

Notre drone permet d'avoir une vue d'ensemble de secteurs sinistrés de grande ampleur et d'accéder à des zones inaccessibles ou dangereuses.

VISIOXPRT

Notre application pour smartphone VisioXpert permet la visualisation de dommages en direct depuis nos bureaux via la camera du smartphone de l'assuré. Elle évite un déplacement pour les sinistres de faible ampleur et constitue un appui important dans le cadre de sinistres majeurs permettant un meilleur suivi des étapes de démontage ou de reconstruction.

VERINGEYE

Notre application pour smartphone VeringEye offre la possibilité pour l'expert intervenant sur place d'établir une visio-conférence permettant à nos mandants d'assister en vidéo et en direct aux opérations d'expertise depuis leurs bureaux pour une meilleure appréciation des enjeux d'un sinistre.

EXPERTISE PAR SATELLITE

Nous avons su exploiter des banques d'imageries satellite pour mettre au point une méthode innovante pour déterminer les dommages, impossibilités d'accès et carences de clientèle ayant affectés une chaîne de supermarchés thaïlandaise dont l'ensemble des points de vente avait été impacté par les inondations de 2011.

SCANNER LASER 3D

Notre scanner 3D permet un relevé rapide et précis de tout bâtiment avant destruction. Il est donc possible d'accélérer le traitement des sinistres et de diminuer le temps d'arrêt d'activité en autorisant très rapidement la destruction. Les mètres peuvent ensuite être faits directement sur la maquette 3D du bâtiment.



Suivez l'empreinte de l'excellence.

24-26 place de la Madeleine
75008 Paris - France

-

Tél. : +33 (0)1 73 78 24 04
Fax : +33 (0)1 73 78 24 13
Mail : contact@vering.fr

www.vering.fr

vrs  adjusters